



HISTORIQUE DU MUSÉE

A Latronquiére, le 28 avril 2023, a eu lieu l'inauguration du musée Gabriel, du prénom de son créateur Gabriel Elbaz Kercoff, sculpteur, dans les locaux de l'ancien "Au Magasin Universel". Ce bâtiment emblématique de type Art-Déco datant de 1931 fut construit par la famille Loudes (originaire de Latronquiére) à l'image des grands magasins Parisiens, a eu l'ambition de satisfaire les besoins des habitants du territoire Figeacois et bien au-delà.

Six années ont été nécessaires à Mr Elbaz pour la restauration du bâti, avant de pouvoir ouvrir au public, muni des autorisations administratives. Le Musée Gabriel est géré en association, qui a pour vocation l'exposition permanente des œuvres de Gabriel Elbaz Kercoff; et propose aux artistes d'exposer temporairement leurs créations.



PRÉSENTATION DE GABRIEL ELBAZ KERCOFF

Gabriel Elbaz Kercoff travaille le bois depuis sa plus tendre enfance, quand il supplia sa mère de lui acheter un établi de menuisier, oubliant le manteau qui était prévu. C'est aussi grâce à elle qu'il acquit sans le savoir sa formation artistique, elle l'emménait très souvent visiter abbatiales, églises, cathédrales et musées en Normandie. Sa formation d'ébéniste à Paris lui enseigna l'application dans la fabrication des meubles.

Vers les années 70 il trouva son bonheur dans le Lot. Son métier d'ébéniste lui permit de s'adonner à la sculpture en expression libre. Ses sculptures monumentales en taille directe des bois du Lot s'inspirent de l'art sacré autant que profane, et dégagent une présence qui ne laisse personne indifférent. Elles ont été exposées dans de nombreux lieux en France et à l'étranger.

LES SALLES : Le Musée ouvre ses portes aux visiteurs de la fin avril à mi-octobre et lance un appel à candidature pour ses expositions temporaires de la saison 2026. A disposition des artistes contemporains Lotois, d'Occitanie et des autres régions, deux petites salles en rez-de-chaussée de 13 et 16m², auxquelles s'ajoute le mur de 10m de long de la salle des grands bois. À l'étage, la salle de la verrière est desservie par un grand escalier. Cette dernière de 140m² étant très lumineuse peut être chaude en période de canicule.

CHAQUE MOIS,

une nouvelle exposition accueille de 2 à 4 artistes sur la totalité de l'espace.

A l'étage, la salle de la verrière offre 2 longs murs en pierre, ainsi qu'un espace central pour une une totalité de 140m² pour 1, voir 2 artistes.



Au rez-de-chaussée, la salle des grands bois où sont exposées, en permanence, les sculptures monumentales de Gabriel Elbaz Kercoff. Un mur de pierre de 10 m de long est mis à la disposition d'un artiste.



Derrière la salle des grands bois, au rez-de-chaussée, se trouvent deux petites salles offrant, chacune, trois murs d'exposition.

La chambre, 3,40 m x 3,90 m



Le salon, 3,90 m x 4,10 m





Salle de la verrière, à l'étage

TERMES D'EXPOSITIONS

Un temps d'exposition de 1 mois est attribué aux artistes sélectionnés.

Chaque exposition débute un vendredi, jour du vernissage, en présence des artistes à partir de 18h00.

L'artiste devra, dans la mesure du possible, assurer un minimum de 4 permanences pendant la durée d'exposition de ses œuvres.

Une communication visuelle sous forme de dépliant est éditée à 6000 exemplaires présentant les artistes et leurs dates d'expositions respectives.

Une communication par mail et sur les réseaux sociaux est envoyée avant chaque exposition.

Les journaux locaux ainsi que les offices du tourisme de la région sont également informés avec régularité du programme du Musée.

Depuis sa création, le Musée accueille entre 800 et 1000 visiteurs par saison.



LES CONDITIONS L'association demande à tout exposant :

- ▶ de respecter les règles de sécurité du musée, de prendre soin du bâtiment, plus particulièrement des parquets du rez-de-chaussée et de toutes les expositions en cours,
- ▶ de participer dans la mesure du possible aux permanences d'accueil des visiteurs,
- ▶ de faire circuler la publicité du musée à ses contacts,
- ▶ de devenir membre adhérent de l'association : *Montant de l'adhésion : 20€ / pers ou 30€ / 2 pers du même foyer.*

LES CANDIDATURES. Vous pouvez télécharger ce dossier sur le site internet du Musée.

Votre candidature devra être envoyée par mail à : musee.gabriel.46@gmail.com. Elle comportera un bref descriptif des œuvres et du parcours artistique de l'auteur, ainsi que des photos de bonne qualité. L'artiste devra également indiquer le nombre d'œuvres disponibles ainsi que leurs dimensions; l'espace à l'étage étant très grand, quelques œuvres seulement ne suffiront pas à le remplir dans le cas où celles-ci sont petites. Pour les grandes et lourdes sculptures exposées à l'étage, le transport via l'escalier peut être ardu... ATTENTION : les créations en 2D ou 3D de petit format sont à écarter ou à sécuriser afin d'éviter qu'elles ne soient dérobées et emportées en poche. Les personnes qui effectuent les permanences n'ont pas toujours les yeux rivés sur toutes les œuvres exposées dans les trois salles. Enfin, Les médiums d'expression artistique contemporains sont libres, que ce soit de la peinture, du dessin, de la sculpture, de la photographie ou bien même une installation.

LES ARTISTES SÉLECTIONNÉS pour exposer, devront envoyer leur règlement d'Adhésion au Musée au plus tôt par retour de courrier, à l'ordre de l'Association du Musée Gabriel, par chèque ou virement. Ce règlement validera la participation de l'artiste à l'exposition de ses œuvres au Musée pour une durée de 1 mois. (*Adhésion 20€ / pers ou 30€ / 2 pers du même foyer*).

Le Musée est situé dans le bourg d'une commune rurale, à proximité du lac du Tolerme, dans le Lot. Par manque d'accès aux transports en commun, les artistes doivent pouvoir acheminer leurs œuvres par leurs propres moyens. Ils doivent également les installer eux-mêmes.

LA DATE DE MONTAGE des expositions sera déterminée entre les deux parties et il devra être réalisé au moins 1 jour avant le vernissage. Prévoir le matériel d'accrochage (chaînettes, cordelettes, fil nylon, crochets...) car seules des barres métalliques en haut des murs sont installées. Le Musée demandera alors une estimation du nombre de permanences que l'artiste pourra assurer sur le mois.

L'association se réserve le droit de refuser certaines œuvres qu'elle jugerait contraire à l'intérêt du musée. Elle n'intervient pas dans la vente des œuvres exposées, mais autorise les exposants à déposer dans la salle une liste avec prix et coordonnées. En cas de vente en cours d'exposition, l'œuvre reste normalement en place jusqu'à la fin, sauf accord exceptionnel avec le bureau.

Malgré toutes les précautions prises à cet égard, l'association du Musée Gabriel ne serait en aucun cas responsable de vol ou d'éventuelles dégradations aux œuvres exposées et recommande à tous les exposants d'assurer leurs œuvres.

LES DATES D'EXPOSITION : l'artiste devra fournir lors de sa candidature, un MINIMUM de 2 préférences de dates.

CALENDRIER DES DATES DES EXPOSITIONS - SAISON 2026

Du 24 avril
au 24 mai

Vernissage
vendredi 24 avril

Du 29 mai
au 28 juin

Vernissage
vendredi 29 mai

Du 03 juillet
au 02 août

Vernissage
vendredi 03 juillet

Du 07 août
au 06 septembre

Vernissage
vendredi 07 août

Du 11 septembre
au 11 octobre

Vernissage
vendredi 11 sept.

Les dossiers de candidature complets des artistes devront être déposés **AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2025**.
Une réponse leur sera soumise à la **FIN JANVIER 2026**.

Mail : musee.gabriel.46@gmail.com

RENSEIGNEMENTS AU : 07 87 30 51 72
<https://museegabriel.com/>



MONUMENT
HISTORIQUE

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

CA
CRÉDIT AGRICOLE

